

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 29 mai 2019 à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président
Mme Michelle Morin-Doyle

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

CE-2019-0975 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour la fourniture de matériel de signaux lumineux - Entente - Lots 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 8 (Appel d'offres public 53363) - AP2019-287 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, aux firmes suivantes, des contrats pour la fourniture de matériel de signaux lumineux - Entente - Lots 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 8, à compter de la date d'adjudication pour une période de 36 mois, conformément à la demande publique de soumissions 53363 et aux prix unitaires soumis pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes :

- Lots 1 et 7 : *Orange Traffic inc.*, selon les prix unitaires de sa soumission du 22 mars 2019;
- Lots 2, 3 et 8 : *Éconolite Canada inc.*, selon les prix unitaires de sa soumission du 11 mars 2019;

- Lot 5 : *Anixter Canada inc.*, selon les prix unitaires de sa soumission du 27 mars 2019;
 - Lot 6 : *Electromega ltée*, selon les prix unitaires de sa soumission du 26 mars 2019.
-

CE-2019-0976 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat de service pour une passerelle d'envois de SMS et outil d'envois massifs de courriels (Appel d'offres public 53653) - AP2019-323 (CT-2418737) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Bell Canada*, du contrat de service pour une passerelle d'envois de SMS et outil d'envois massifs de courriels, pour une somme de 118 228,56 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumission 53653 et à sa soumission du 29 avril 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 et 2021 par les autorités compétentes.

CE-2019-0977 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des virements et ajouts de crédits budgétaires pour la période du 1er janvier au 30 avril 2019 relevant de l'autorité du conseil d'agglomération de Québec et prise d'acte de la liste des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour la même période - FN2019-024 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation des virements de crédits budgétaires relatifs aux activités de fonctionnement de compétence d'agglomération pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2019, d'un montant de 289 888 \$, selon l'annexe B-1 jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° la prise d'acte de la liste des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2019, d'un montant de 404 535 \$, au bénéfice de la compétence d'agglomération, selon l'annexe D jointe audit sommaire;
 - 3° l'autorisation des ajouts de crédits budgétaires de compétence d'agglomération relatifs aux activités d'investissement pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2019, d'un montant de 6 500 \$, selon l'annexe E-1 jointe à ce même sommaire.
-

CE-2019-0978 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les états financiers 2018 de l'Office municipal d'habitation de Québec - OM2019-003 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte et l'approbation des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Québec pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018.

CE-2019-0979 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Fers et métaux américains inc.*, portant sur la récupération, le transport et la démétallisation des cendres de grille brutes de l'incinérateur de la Ville de Québec - PV2019-003 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Fers et Métaux Américains inc.*, portant sur la récupération, le transport et la démétallisation des cendres de grille brutes de l'incinérateur de la Ville de Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-0980 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le Règlement de l'Agglomération sur des travaux et des démarches préparatoires à la construction du Centre de biométhanisation municipale et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1276 - PV2019-005 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la modification de la fiche 1947050-A pour hausser le niveau de réalisation du Service des projets industriels et de la valorisation, réparti comme suit :
 - 4 800 000 \$ pour l'année 2019;
 - 22 200 000 \$ pour l'année 2020;
 - 17 900 000 \$ pour l'année 2021;
 - 20 600 000 \$ pour les années suivantes;
 - 2° l'adoption du Règlement de l'Agglomération sur des travaux et des démarches préparatoires à la construction du Centre de biométhanisation municipale et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1276;
 - 3° l'appropriation de 8 670 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10% du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1276. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2019-0981 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de modification numéro 4 à l'entente de services professionnels *Oracle* du Centre de services partagés du Québec (Dossier 52427) - **AP2019-352** (CT-2428097) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation d'une dépense supplémentaire de 91 861,11 \$, excluant les taxes, à l'entente conclue avec le *Centre de services partagés du Québec*, en vertu de la résolution CA-2018-0324 du 5 juillet 2018, relative à l'entente de services professionnels *Oracle* du CSPQ, conformément à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0982 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et l'Association hôtelière de la région de Québec (AHRQ), relative à la diminution des crédits marketing et l'utilisation des sommes ainsi récupérées - **OT2019-001** (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'Association hôtelière de la région de Québec (AHRQ), relative à la diminution des crédits marketing et l'utilisation des sommes ainsi récupérées, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-0983 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la structure administrative de l'Office du tourisme de Québec relativement à la composition et au mandat du conseil de l'Office, R.A.V.Q. 1268, et la nomination des administrateurs au conseil de l'Office du tourisme de Québec - **OT2019-002** (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la structure administrative de l'Office du tourisme de Québec relativement à la composition et au mandat du conseil de l'Office*, R.A.V.Q. 1268;
- 2° la nomination à titre d'administrateur au conseil de l'Office du tourisme de Québec, et ce, conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement R.A.V.Q. 1268 :
 - de madame Andrée Gauthier, pour un mandat de deux ans, débutant rétroactivement le 14 juin 2018;
 - de monsieur Alain Winter, pour un mandat de trois ans, débutant le 19 juin 2019.

CE-2019-0984 Entente entre la Ville de Québec et *Envol et Macadam*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Envol et Macadam*, en 2019 - BE2019-041 (CT-2425539) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Envol et Macadam*, relative au versement d'une subvention de 90 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Envol et Macadam*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice du Bureau des grands événements, madame Catherine Chénier, et le greffier de la Ville, M^e Sylvain Ouellet, à signer ladite entente.

CE-2019-0985 Approbation des virements et ajouts de crédits budgétaires pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2019 relevant de l'autorité du conseil de la ville et prise d'acte de la liste des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour la même période - FN2019-023 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser les virements de crédits budgétaires relatifs aux activités de fonctionnement pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2019, d'un montant de 2 111 944 \$, selon l'annexe B jointe au sommaire décisionnel;
- 2° de prendre acte de la liste des virements de crédits budgétaires entre les compétences d'agglomération et de proximité pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2019, d'un montant de 404 535 \$, au bénéfice de la compétence d'agglomération, selon l'annexe D jointe audit sommaire;
- 3° d'autoriser les ajouts de crédits budgétaires relatifs aux activités d'investissement pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2019, d'un montant de 1 985 408 \$, selon l'annexe E jointe à ce même sommaire.

CE-2019-0986 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à l'hébergement touristique*, R.V.Q. 2730, tel que modifié - PA2019-061 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à l'hébergement touristique*, R.V.Q. 2730, tel que modifié.

CE-2019-0987 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2774 - **PA2019-074** (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2774.

CE-2019-0988 Convention entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet de réaménagement du système de gestion des eaux pluviales par des pratiques de gestion optimale dans six rues du secteur Lac-Saint-Charles - **PA2019-080** (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion de la convention entre la Ville de Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'octroi d'une aide financière pouvant atteindre un montant maximal de 500 000 \$ pour le projet de réaménagement du système de gestion des eaux pluviales par des pratiques de gestion optimale dans six rues du secteur Lac-Saint-Charles, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la convention jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° d'autoriser la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement à signer ladite convention;
 - 3° de modifier la fiche PTI 1938004-V pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2019 du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement d'un montant de 500 000 \$.
-

CE-2019-0989 Adoption du *Règlement sur des travaux de reconstruction de sentiers pédestres dans certains parcs naturels et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2768 - **PQ2019-002** (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux de reconstruction de sentiers pédestres dans certains parcs naturels et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2768;

- 2° d'approprier 36 000 \$ à même le fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à 10 % du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2768. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2019-0990 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean Rousseau, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 21 mai 2019, relativement à la création, dès maintenant, d'une fiducie d'utilité sociale pour le maintien des actifs patrimoniaux à caractère religieux - CU2019-053 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean Rousseau, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 21 mai 2019, relativement à la création, dès maintenant, d'une fiducie d'utilité sociale pour le maintien des actifs patrimoniaux à caractère religieux.

CE-2019-0991 Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble en bordure du boulevard La Morille, connu et désigné comme étant une partie des lots 5 507 394 et 5 507 395 du cadastre du Québec et cession de ces mêmes parties de lots – Permission d'occupations permanentes du domaine public d'un immeuble de la Ville qui sera ultérieurement désigné comme étant des parties du lot 6 244 875 dudit cadastre – Arrondissement des Rivières - DE2019-156 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'affecter, au domaine privé de la Ville, un immeuble en bordure du boulevard La Morille, connu et désigné comme étant une partie des lots 5 507 394 et 5 507 395 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 8 574,2 mètres carrés, tel qu'illustré au plan de cadastre joint au sommaire décisionnel;
 - 2° de céder un immeuble situé en bordure du boulevard La Morille, connu et désigné comme étant une partie des lots 5 507 394 et 5 507 395 dudit cadastre, d'une superficie approximative de 8 574,2 mètres carrés, à la *Commission scolaire de la Capitale*, pour la somme de 1 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe audit sommaire, notamment la cession de servitudes en faveur de la Ville;
 - 3° d'autoriser les occupations permanentes du domaine public à la *Commission scolaire de la Capitale* sur des parties du lot projeté désigné comme étant des parties du lot 6 244 875 dudit cadastre, d'une superficie totale approximative de 1 975,8 mètres carrés, tel qu'illustré au plan annexé à la description technique joint à ce même sommaire.
-

CE-2019-0992 Entente d'évaluation pour travaux majeurs entre la Ville de Québec et Hydro-Québec, relative au déplacement d'un réseau souterrain dans le cadre du projet de réaménagement du boulevard Hochelaga (PAM180731) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - IN2019-014 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter et d'autoriser la conclusion de l'entente d'évaluation pour travaux majeurs entre la Ville de Québec et Hydro-Québec, portant le numéro DCL-22426893, déposée par *Hydro-Québec* le 30 janvier 2019, jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser *Hydro-Québec* à poursuivre les travaux d'ingénierie nécessaires au déplacement du réseau souterrain sur le boulevard Hochelaga;
- 3° de s'engager à rembourser *Hydro-Québec* de tous les frais encourus relatifs aux travaux d'ingénierie, advenant que la Ville abandonne le projet;
- 4° d'autoriser le directeur du Service de l'ingénierie à signer ladite entente d'évaluation.

CE-2019-0993 Convention entre la Ville de Québec et la *Société canadienne d'hypothèques et de logement*, relative au *Forum sur l'habitation* et demande de décret d'autorisation par le gouvernement du Québec conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30) - PA2019-090 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion de la convention entre la Ville de Québec et la *Société canadienne d'hypothèques et de logement*, relative au *Forum sur l'habitation*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la convention jointe au sommaire décisionnel, et conditionnellement à l'obtention d'un décret d'autorisation du gouvernement du Québec en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30);
- 2° de demander au gouvernement du Québec d'adopter un décret d'autorisation relatif à la convention susmentionnée, selon les dispositions de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30);
- 3° d'autoriser madame Marie France Loiseau, directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, à signer ladite convention pour et au nom de la Ville;
- 4° d'autoriser l'ajout budgétaire au montant de 15 000 \$ et son affectation à un projet lié au *Forum sur l'habitation*.

CE-2019-0994 Entente de règlement intervenue entre un employé et la Ville de Québec - RH2019-472 (CT-RH2019-472) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° entérine l'entente de règlement intervenue le 28 mai 2019 entre l'employé concerné et la Ville de Québec;
 - 2° autorise la directrice du Service des ressources humaines à signer ladite entente;
 - 3° autorise le virement du montant sur lequel les parties se sont entendues provenant du poste *Contingent* vers les frais généraux à l'activité 5402000 – *Autres frais rémunération*;
 - 4° autorise le versement du montant sur lequel les parties se sont entendues.
-

CE-2019-0995 Adjudication d'un contrat pour le réaménagement - Place de Paris - Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 53435) - AP2019-278 (CT-2427535) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Constructions Bé–Con inc.*, le contrat pour le réaménagement - Place de Paris - Arrondissement de La Cité–Limoilou pour une somme de 2 278 985 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53435 et à sa soumission du 15 mai 2019.

CE-2019-0996 Adjudication d'un contrat pour le remplacement des compresseurs - Usine de traitement des eaux de Québec et Station de traitement des eaux usées Ouest, arrondissements de La Haute-Saint-Charles et de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 53413) - AP2019-285 (CT-2424558) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Gabriel Miller inc.*, le contrat pour le remplacement des compresseurs - Usine de traitement des eaux de Québec et Station de traitement des eaux usées Ouest, arrondissements de La Haute–Saint–Charles et de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 461 479,20 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53413 et à sa soumission du 28 mars 2019.

CE-2019-0997 Adjudication d'un contrat pour l'achat de potences elliptiques droites (PEP180010)(Appel d'offres public 52683) - AP2019-295 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Pro-Ballast inc.*, le contrat pour l'achat de potences elliptiques droites (PEP180010), de la date d'adjudication au 31 décembre 2020, conformément à la demande publique de soumissions 52683 et au prix unitaire de sa soumission du 11 avril 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-0998 Renouvellement des contrats pour l'acquisition de véhicules légers à long terme (VQ-48545) - AP2019-301 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle les contrats relatifs à l'acquisition de véhicules légers à long terme pour les lots 1 à 3 et 5 à 9 pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020, adjugé à *Citadelle Chevrolet Cadillac ltée*, conformément aux conditions prévues à l'appel d'offres public VQ-48545 et selon les prix unitaires de sa soumission du 3 juin 2016.

CE-2019-0999 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie spécialités mécanique et électrique - Centre communautaire Saint-Roch - Amélioration locative des espaces à bureaux (BAT 2018-097) (Appel d'offres public 53585) - AP2019-303 (CT-2426451) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Bouthillette Parizeau inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie spécialités mécanique et électrique - Centre communautaire Saint-Roch - Amélioration locative des espaces à bureaux (BAT 2018-097), pour une somme de 123 400 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53585 et à sa soumission du 23 avril 2019;
 - 2° autorise *Bouthillette Parizeau inc.*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisations et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement préalable du Service de la gestion des immeubles.
-

CE-2019-1000 Adjudication d'un contrat pour la réfection du régulateur Samson U456 (PSP180007) - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 52883) - AP2019-309 (CT-2426172) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Filtrum inc.*, le contrat pour la réfection du régulateur Samson U456 (PSP180007) - Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 946 600 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 52883 et aux prix unitaires de sa soumission du 14 mars 2019.

CE-2019-1001 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie - Inspections de structures - 2019 (PPD180805) (Appel d'offres public 60776) - AP2019-317 (CT-2426996) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Tetra Tech QI inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie - Inspections de structures - 2019 (PPD180805), pour une somme de 239 112,50 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 60776 et à sa soumission du 29 avril 2019.

CE-2019-1002 Adjudication de contrats pour l'exécution du programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2019 - Lots 1 et 2 (PSU190142 et PSU190143) (Appel d'offres public 53581) - AP2019-319 (CT-2426276, CT-2426284) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *P.E. Pageau inc.*, les contrats pour l'exécution du programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2019 - Lots 1 et 2 (PSU190142 et PSU190143), pour des sommes respectives de 1 574 640,25 \$ et 1 944 316,52 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53581 et aux prix unitaires des soumissions reçues le 6 mai 2019.

CE-2019-1003 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie - Pistes cyclables - 2019 - (PAM190077) (Appel d'offres public 60775) - AP2019-321 (CT-2426358) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *WSP Canada inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie - Pistes cyclables - 2019 - (PAM190077), pour une somme de 197 500 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 60775 et à sa soumission du 1^{er} mai 2019;

2° autorise la firme *WSP Canada inc.*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisations et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

CE-2019-1004 Adjudication d'un contrat de services professionnels pour divers projets en technologies de l'information - Lot 2 - Conseillers en architecture (Appel d'offres public 50238) - AP2019-324 (CT-2426434) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Groupe Alithya inc.*, le contrat de services professionnels pour divers projets en technologies de l'information - Lot 2 - Conseillers en architecture pour une somme de 147 200 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 50238 et à sa soumission du 4 avril 2017.

CE-2019-1005 Renouvellement d'un contrat pour la fourniture et la livraison de chaux hydratée en vrac (Appel d'offres public 51997) - AP2019-325 (CT-2422336, CT-2425728) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour la fourniture et la livraison de chaux hydratée en vrac avec *Graymont (Qc) inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1117 du 30 mai 2018, pour une période de 12 mois du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020, conformément à la demande publique de soumissions 51997 et aux prix unitaires de sa soumission du 19 avril 2018, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-1006 Avis de modification numéro 1 au contrat de services professionnels en ingénierie - Réfection des infrastructures souterraines 2019 - Lot 1 (Appel d'offres public 53239) - AP2019-326 (CT-2426071) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 45 000 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Génio Experts-Conseils inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0446 du 13 mars 2019, pour des services professionnels en ingénierie - Réfection des infrastructures souterraines 2019 - Lot 1, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1007 Avis de modification numéro 3 au contrat de services professionnels - Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec - Ingénierie de concept du procédé de biométhanisation (CBAQ-SP011) (VQ-48618) - **AP2019-327** (CT-2422698) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 35 200 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Terix-Envirogaz*, en vertu de la résolution CE-2016-1207 du 6 juillet 2016, pour le contrat de services professionnels - Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec - Ingénierie de concept du procédé de biométhanisation, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1008 Renouvellement 2018–2019 du programme d'assurances pour les organismes à but non lucratif reconnus par les arrondissements, période de novembre 2018 à novembre 2019 (Dossier 50086) - **AP2019-328** (CT-2424519) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° accepte les conditions proposées par *BFL Canada risques et assurances inc.* pour les contrats d'assurance responsabilité civile, d'assurance biens, d'assurance des administrateurs et dirigeants et d'assurance accident des administrateurs non rémunérés et bénévoles;
- 2° autorise le paiement, à *BFL Canada risques et assurances inc.*, des frais d'assurance de 96 703,63 \$, incluant la taxe de 9 % applicable sur les primes d'assurance et des frais de gestion de 10 375 \$, excluant les taxes;
- 3° déclare que la Ville de Québec n'a pas d'obligation envers les organismes concernant la protection de leurs biens et que les organismes qui bénéficient de la couverture d'assurance des biens d'une valeur de 5 000 \$ devront assumer la franchise de 500 \$ et la perte excédant la couverture.

CE-2019-1009 Adjudication d'un contrat pour des travaux de tamisage - 2019 et 2020 (Appel d'offres public 60822) - **AP2019-329** (CT-2420575) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Dorothé Vandal et fils inc.*, le contrat pour des travaux de tamisage, pour une somme de 247 660 \$, excluant les taxes, de la date d'adjudication au 31 décembre 2020, conformément à la demande publique de soumissions 60822 et à sa soumission du 10 mai 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-1010 Avis de modification numéro 3 au contrat de services professionnels - Réaménagement et réfection des infrastructures souterraines du chemin de la Canardière (PAM160840) (VQ-49039) - **AP2019-331** (CT-2423843) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 23 150 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *WSP Canada inc.*, en vertu de la résolution CE-2017-0129 du 8 février 2017, pour le contrat de services professionnels en ingénierie pour le réaménagement et la réfection des infrastructures souterraines du chemin de la Canardière (PAM160840), conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1011 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour l'acquisition et l'implantation d'un progiciel de gestion d'information de laboratoire *Laboratory information management system* (Appel d'offres public 51229) - **AP2019-334** (CT-2425699) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 49 970 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *LOGIQ Innovation*, en vertu de la résolution CA-2018-0147 du 4 avril 2018, pour le contrat pour l'acquisition et l'implantation d'un logiciel de gestion d'information de laboratoire *Laboratory information management system (LIMS)*, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1012 Adjudication d'un contrat de services professionnels pour le programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2019 - Lots 1 et 2 (PSU190142 et PSU190143) (Appel d'offres public 53532) - **AP2019-337** (CT-2427150, CT-2427152) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *FNX-INNOV inc.*, le contrat de services professionnels pour le programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2019 - Lots 1 et 2 (PSU190142 et PSU190143) conformément à la demande publique de soumissions 53532 et à sa soumission du 8 mai 2019, pour :
 - une somme de 126 030,50 \$, excluant les taxes, pour le lot 1;
 - une somme de 126 030,50 \$, excluant les taxes, pour le lot 2;
- 2° autorise *FNX-INNOV inc.*, par son chargé de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes, dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

CE-2019-1013 Autorisation à *Les artisans de la cathédrale inc.* à tenir leurs kiosques sur le stationnement de la cathédrale anglicane de la Sainte-Trinité, du 14 juin au 29 septembre 2019 - **BE2019-042** (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif autorise *Les artisans de la cathédrale inc.*, à tenir leurs kiosques sur le stationnement de la cathédrale anglicane de la Sainte-Trinité, du 14 juin au 29 septembre 2019.

CE-2019-1014 Aide financière, à titre d'assistance, afin de soutenir le développement d'activités structurantes intermédiaires dans les arrondissements et bonifier l'offre d'animation urbaine sur le territoire de la ville de Québec - **BE2019-050** (CT-2426612) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif verse une aide financière pour une somme maximale de 18 000 \$, à titre d'assistance, pour des activités structurantes intermédiaires d'arrondissement afin de bonifier l'offre d'animation sur le territoire de la ville de Québec en 2019, aux organismes suivants :

- 1° *Loisirs Vanier*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Vanier en fête*, en 2019, d'une somme de 8 000 \$;
 - 2° *Société de la rivière Saint-Charles*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Randonnée aux mille couleurs*, en 2019, d'une somme de 10 000 \$.
-

CE-2019-1015 Entente entre la Ville de Québec et l'*Alliance Arc-en-ciel de Québec*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Fête Arc-en-ciel de Québec*, en 2019 - **BE2019-052** (CT-2427304) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'*Alliance Arc-en-ciel de Québec*, relative au versement d'une subvention de 28 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Fête Arc-en-ciel de Québec*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° la directrice du Bureau des grands événements, madame Catherine Chénier et le greffier, Me Sylvain Ouellet, à signer ladite entente.
-

CE-2019-1016 Participation de madame Rhonda Rioux, directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales à une mission du maire de Québec à Cracovie, en Pologne, pour le *Congrès mondial de l'Organisation des villes du patrimoine mondial*, du 30 mai au 6 juin 2019 - **CU2019-030** (CT-CU2019-030) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° le déplacement de madame Rhonda Rioux, directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, ou de son remplaçant, à la réunion du conseil d'administration et au *Congrès mondial de l'Organisation des villes du patrimoine mondial*, qui aura lieu à Cracovie, en Pologne, du 30 mai au 6 juin 2019 ou à toute autre date déterminée par les organisateurs de cette activité, et à dépenser pour sa participation à cette activité, un montant de 3800 \$, comprenant les frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de subsistance;
- 2° le Service des finances à rembourser les dépenses engagées pour la participation des représentants de la Ville à cette activité, sur présentation des pièces justificatives.

CE-2019-1017 Subventions à plusieurs organismes, dans le cadre de l'*Entente de développement culturel MCC/Ville - Programme Soutien aux projets de mise en valeur du patrimoine religieux* - **CU2019-043** (CT-2427270) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant une somme maximale de 71 550 \$, à plusieurs organismes, selon la répartition prévue à l'annexe 2 jointe au sommaire décisionnel, dans le cadre de l'*Entente de développement culturel MCC/Ville*.

CE-2019-1018 Autorisation de déclarer les lots 6 226 909, 6 174 573, 6 295 899 et une partie du lot 6 295 901 du cadastre du Québec, excédentaires et de solliciter l'intérêt d'éventuels acheteurs de les acquérir - Arrondissement de La Cité–Limoilou - **DE2019-125** (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° déclare excédentaires les lots 6 226 909, 6 174 573, 6 295 899 et une partie du lot 6 295 901 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative totale de 7 233,7 mètres carrés;
- 2° autorise le Service du développement économique et des grands projets à entreprendre les démarches nécessaires, en vue d'obtenir des offres d'achat pour les immeubles mentionnés précédemment.

CE-2019-1019 Convention d'utilisation entre la Ville de Québec et *InnVest Hotels GP Ltd.*, relative à l'installation et au maintien de caméras sur le toit de l'hôtel *Hilton* à Québec - DE2019-126 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de la convention d'utilisation en vertu de laquelle *InnVest Hotels GP Ltd.* permet à la Ville de Québec d'occuper, à titre gratuit, des espaces situés au 1100, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5V2, pour une période d'un an, débutant le 1^{er} juin 2018 et se terminant le 31 mai 2019, incluant un renouvellement automatique d'année en année, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la convention d'utilisation jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° autorise le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer, en tant que représentant de la Ville de Québec, ladite convention d'utilisation.
-

CE-2019-1020 Bail entre la Ville de Québec et le *Club de croquet St-Fidèle inc.*, relatif à la location d'un espace situé au 1600, 8^e Avenue à Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2019-144 (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion du bail en vertu duquel la Ville de Québec loue au *Club de croquet St-Fidèle inc.*, le local 102 au 1600, 8^e Avenue, connu et désigné comme étant le lot 5 592 374 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec. D'une durée de cinq ans, le bail débiterait le 1^{er} mai 2018 et se terminerait le 30 avril 2023, incluant un renouvellement automatique d'année en année, pour un loyer annuel la première année de 9 409,50 \$, plus les taxes applicables, la deuxième année de 10 404 \$, plus les taxes applicables, la troisième année de 11 398,50 \$, plus les taxes applicables, la quatrième année de 12 393 \$, plus les taxes applicables, et la cinquième année de 13 387,50 \$, plus les taxes applicables. Pour les années subséquentes, le cas échéant, le loyer de base sera indexé annuellement selon l'*Indice des prix à la consommation*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de bail joint au présent sommaire décisionnel.
 - 2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer, en tant que représentant de la Ville de Québec, ledit bail.
-

CE-2019-1021 **Prise d'acte du rapport d'activités du *Fonds de la région de la Capitale-Nationale* lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* par la Division du développement de l'entrepreneuriat, des entreprises et de la région du Service du développement économique et des grands projets, pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 - **DE2019-153** (Ra-2128)**

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport d'activités du *Fonds de la région de la Capitale-Nationale* par la Division du développement, de l'entrepreneuriat, des entreprises et de la région, du Service du développement économique et des grands projets, pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

CE-2019-1022 **Prise d'acte du rapport d'activités du *Fonds de développement des territoires* par la Division du développement de l'entrepreneuriat, des entreprises et de la région du Service du développement économique et des grands projets, pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 - **DE2019-154** (Ra-2128)**

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport d'activités du *Fonds de développement des territoires*, par la Division du développement de l'entrepreneuriat, des entreprises et de la région, du Service du développement économique et des grands projets, pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

CE-2019-1023 **Subvention pour les *Jeux mondiaux des policiers et pompiers 2019* à Chengdu, en Chine, du 8 au 18 août 2019 - **DG2019-031** (CT-2426750) — (Ra-2128)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1^o verse une subvention de 14 000 \$, à l'*Association sportive des policiers et des pompiers de la Ville de Québec* (A.S.P.P.V.Q.), qui répartira la somme également entre les participants aux *Jeux mondiaux des policiers et pompiers 2019* à Chengdu, en Chine, du 8 au 18 août 2019;
- 2^o demande à l'*Association sportive des policiers et des pompiers de la Ville de Québec* (A.S.P.P.V.Q.), de transmettre la liste complète des participants et des montants versés avant le 30 septembre 2019.

CE-2019-1024 **Participation de madame la conseillère Geneviève Hamelin au *premier rendez-vous des présidents et présidentes de conseils municipaux des grandes villes du Québec*, qui se tiendra à Gatineau les 12 et 13 septembre 2019 - **DG2019-034** (CT-DG2019-034) — (Ra-2128)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de madame la conseillère Geneviève Hamelin, ou son remplaçant, au *premier rendez-vous des présidents et présidentes de conseils municipaux des grandes villes du Québec*, qui se tiendra à Gatineau les 12 et 13 septembre 2019, ou à toutes autres dates fixées par les organisateurs de cette activité, et à dépenser pour sa participation à cette activité, un montant de 900 \$, incluant les taxes, comprenant les frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de subsistance;
 - 2° le Service des finances à rembourser les dépenses engagées pour la participation des représentants de la Ville à cette activité, sur présentation des pièces justificatives.
-

CE-2019-1025 **Dépôt de la liste des virements de crédits budgétaires pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2019, conformément à la délégation de pouvoirs du comité exécutif prévue au chapitre II.1 du Règlement R.R.C.E.V.Q. chapitre D-1 - FN2019-022 (Ra-2128)**

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la liste des virements de crédits budgétaires visés par la délégation de pouvoirs prévue au chapitre II.1 du Règlement R.R.C.E.V.Q chapitre D-1, pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2019, pour un montant de 885 234 \$, selon l'annexe A jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-1026 **Subvention à *Laura Lémerveil* pour l'organisation du *Colloque Lémerveil* - LS2019-167 (CT-2425909) — (Ra-2128)**

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 2 000 \$ à *Laura Lémerveil*, pour l'organisation du *Colloque Lémerveil*.

CE-2019-1027 **Abrogation de la résolution CE-2019-0641, relative à l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme*, relatif à la nécessité d'obtenir un certificat d'autorisation pour l'abattage d'un orme, R.V.Q. 2766 - PA2019-059 (Abroge CE-2019-0641) (Ra-2128)**

Il est résolu que le comité exécutif abroge la résolution CE-2019-0641, adoptée par le comité exécutif lors de la séance tenue le 10 avril 2019, relative à l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme, relatif à la nécessité d'obtenir un certificat d'autorisation pour l'abattage d'un orme*, R.V.Q. 2766.

CE-2019-1028 **Prise d'acte du rapport à la ministre de la Culture et des Communications du Québec sur l'application des dispositions du chapitre VI.1 de la *Loi sur le patrimoine culturel* - Pouvoirs du ministre exercés par la Ville de Québec - PA2019-076 (Ra-2128)**

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du rapport à la ministre de la Culture et des Communications du Québec, relatif à l'application des dispositions du chapitre VI.1 de la *Loi sur le patrimoine culturel - Pouvoirs du ministre exercés par la Ville de Québec*, joint au sommaire décisionnel, et en autorise la diffusion.

CE-2019-1029 **Participation de monsieur Dominic Savard, directeur de section au Service des technologies de l'information, madame Marie-Hélène Gosselin, chef d'équipe au Service du transport et de la mobilité intelligente et monsieur Bryan Grégoire, conseiller en systèmes d'information au Service des technologies de l'information, au congrès américain *ITS America 2019*, sur les systèmes de transport intelligent, qui aura lieu du 4 au 7 juin 2019 à Washington, aux États-Unis - TI2019-005 (CT-TI2019-005) — (Ra-2128)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de M. Dominic Savard, Mme Marie-Hélène Gosselin et M. Bryan Grégoire, ou leur remplaçant, au congrès américain sur les systèmes de transport intelligent (*ITS America 2019*) qui aura lieu du 4 au 7 juin 2019 à Washington ou à toute autre date fixée par les organisateurs de cette activité, et à dépenser pour la participation à cette activité, un montant de 4 500 \$ par participant, comprenant les frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de subsistance;
- 2° le Service des finances à rembourser les dépenses engagées pour la participation des représentants de la Ville à cette activité, sur présentation des pièces justificatives.

CE-2019-1030 **Travaux de réparation des ponts d'étagement de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40) au-dessus du boulevard Pierre-Bertrand / Travaux nocturnes - TM2019-110 (Ra-2128)**

Il est résolu que le comité exécutif adopte, conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978, l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel, concernant le bruit, dans le cadre des travaux de réparation des ponts d'étagement de l'autoroute Félix-Leclerc (A-40) au-dessus du boulevard Pierre-Bertrand.

CE-2019-1031 **Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 1^{er} et 3 mai 2019**

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 1^{er} et 3 mai 2019, tels que rédigés.

CE-2019-1032 **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé pompier du Service de protection contre l'incendie - RH2019-403 (Ra-2128)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2019-403, concernant la suspension sans solde de trois jours de travail d'un employé pompier du Service de protection contre l'incendie;
 - 2° demande au directeur du Service de protection contre l'incendie, monsieur Christian Paradis, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

CE-2019-1033 **Adjudication d'un contrat pour la construction d'un pavillon et d'une piscine extérieure - Parc Victorin-Beaucage - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 53417) - AP2019-196 (CT-2427520) — (Ra-2128)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Qualité Construction (CDN) ltée*, le contrat pour la construction d'un pavillon et d'une piscine extérieure - Parc Victorin-Beaucage - Arrondissement des Rivières, pour une somme de 2 240 622 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53417 et à sa soumission du 8 avril 2019.

CE-2019-1034 **Adjudication d'un contrat pour le réaménagement de l'écoquartier D'Estimauville phases II et III (PSO180009) - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 53583) - AP2019-339 (CT-2427569) — (Ra-2128)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *La Compagnie de Parterres Portugais ltée*, le contrat pour le réaménagement de l'écoquartier D'Estimauville phases II et III (PSO180009) - Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 3 597 651,04 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53583 et aux prix unitaires de sa soumission du 14 mai 2019.

CE-2019-1035 Participation de messieurs Benoît Carrier, Patrice Bergeron, Martin Robichaud et Jérôme Poupry, du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun, à une mission de lancement des activités de conception des composantes techniques du système de tramway du réseau structurant de transport en commun, à Paris, en France, du 1^{er} au 6 juin 2019 - RS2019-003 (CT-RS2019-003) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° le déplacement de messieurs Benoît Carrier, Patrice Bergeron, Martin Robichaud et Jérôme Poupry, du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun, ou leurs remplaçants, à une mission de lancement des activités de conception des composantes techniques du système de tramway du réseau structurant, à Paris, en France, du 1^{er} au 6 juin 2019, ou à toutes autres dates fixées par les organisateurs de cette activité, et à dépenser pour la participation à cette activité, un montant de 15 920 \$, comprenant les frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de subsistance;
- 2° le Service des finances à rembourser les dépenses engagées pour la participation des représentants de la Ville à cette activité, sur présentation des pièces justificatives.

CE-2019-1036 Adjudication d'un contrat pour le Centre de glaces - Lot 16 - Réfrigération (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 52919) - AP2019-216 (CT-2427679) — (Ra-2128)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Réfrigération Noël inc.*, le contrat pour le Centre de glaces - Lot 16 - Réfrigération (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy—Sillery—Cap-Rouge, pour une somme de 7 287 500 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 52919 et à sa soumission du 1^{er} mai 2019.

La séance est levée à 11 h 10

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad